



COMMUNIQUE

Le 31 août 2017, le bureau fédéral de la FNAS FO a considéré que «les ordonnances du gouvernement Macron contiennent des mesures qui aggravent la Loi El Khomri » et qu'«elles vont avoir, comme la poursuite des politiques d'austérité, des conséquences désastreuses pour les salariés.»

Il a rappelé son refus de la marche au corporatisme et son opposition aux différents projets gouvernementaux que sont : la suppression des cotisations sociales au 1^{er} janvier 2018 ; l'instauration d'une retraite par point ; l'individualisation des droits à la formation professionnelle et le blocage des salaires et des pensions.

Il a invité ses syndicats départementaux « à continuer d'organiser des assemblées générales, pour informer les salariés des projets destructeurs de nos garanties collectives » en s'appuyant sur nos revendications :

- Retrait des ordonnances Macron
- Abrogation des lois El Khomri, Rebsamen et de la loi Macron de 2015
- Rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur
- Maintien de tous les droits syndicaux et des Instances Représentatives du Personnel. Pas de fusion des instances représentatives. Non au référendum patronal !
- Non au plafonnement des indemnités de licenciement !
- Non à la casse de la Sécurité Sociale de 1945, fondée sur le salaire différé. Non à son financement par l'impôt !
- Suppression de la CSG et de la CRDS.
- Fin des exonérations de cotisations patronales et restitution des fonds accordés jusqu'alors.
- Augmentation générale des salaires et des pensions

Depuis, un grand nombre de nos syndicats nous informe qu'ils participeront, dans le cadre interprofessionnel, aux manifestations du 12 septembre 2017.

C'est pourquoi la Fédération Nationale de l'Action Sociale soutient tous ses syndicats qui manifesteront ce jour-là avec leurs Unions Départementales, sur ces bases revendicatives.

Paris, le 7 septembre 2017